

Réaction du Ministre Reynders au refoulement de Thierry Michel

Date: 10 juillet 2012

Le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires Etrangères, Didier Reynders, a pris connaissance de la décision du Gouvernement de la RDC de refouler M. Thierry Michel à son arrivée à Kinshasa.

S'il appartient aux autorités congolaises de décider souverainement des conditions qui régissent l'octroi de l'accès à leur territoire, le Ministre Reynders déplore que ce refoulement empêche Thierry Michel d'assister à la diffusion du film qu'il a réalisé sur le procès en première instance dans le cadre du meurtre de M. Floribert Chebeya.

Didier Reynders rappelle qu'il a plaidé pour que le procès en appel, qui est toujours en cours, puisse se dérouler dans un cadre serein et dans les meilleures conditions possibles, afin que toute la lumière soit faite sur cette affaire.